

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Laurentienne du Canada et avis de disponibilité de documents de procuration

QUAND

Le mardi 5 avril 2022, à 9 h 30 (heure de l'Est)

OÙ

Assemblée virtuelle

Par le biais d'une webdiffusion audio en direct :

<https://web.lumiagm.com/434949739>

Code d'identification : **434-949-739**

Mot de passe : **laurentian2022** (sensible à la casse)

En personne

Banque Laurentienne du Canada

1360, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 600

Montréal (Québec) H3G 0E5

***Sous réserve des directives de santé publique.**

ASSISTER À L'ASSEMBLÉE

En raison de l'incertitude continue entourant la pandémie de COVID-19 et compte tenu de l'importance de la santé et de la sécurité de nos employés, actionnaires, communautés et autres parties prenantes, l'assemblée aura lieu dans un format hybride permettant d'y assister de manière virtuelle ou en personne (sous réserve des consignes émanant des autorités de la santé publique et du gouvernement au moment de l'assemblée). Que vous assistiez à l'assemblée virtuellement ou en personne, nous vous encourageons à exprimer votre droit de vote avant l'assemblée. Toutes les mesures de santé publique seront respectées pour assurer la sécurité des personnes sur place, y compris la capacité d'accueil maximale, la distanciation physique, le port du masque et l'obligation vaccinale, le cas échéant. Tout changement apporté au format de l'assemblée sera communiqué sur le site Web de la Banque, à l'adresse <https://blcgf.ca/centre-dinvestisseur/>. Pour plus de renseignements sur la façon d'assister à l'assemblée, de poser des questions et de voter, veuillez consulter la partie A de la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « **Circulaire** »).

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Pour plus de renseignements, veuillez consulter :

Lors de l'assemblée annuelle, les actionnaires seront appelés à :

- | | |
|--|---|
| 1. prendre connaissance des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et du rapport de l'auditeur y afférent; | <i>La Partie B – Ordre du jour de l'assemblée, à la p. 8 de la Circulaire, et le Rapport annuel 2021</i> |
| 2. élire les administrateurs; | <i>La Partie B – Ordre du jour de l'assemblée, à la p. 8 de la Circulaire</i> |
| 3. nommer l'auditeur de la Banque | <i>La partie B – Ordre du jour de l'assemblée, à la p. 8 de la Circulaire</i> |
| 4. examiner une résolution concernant la modification du régime d'options d'achat d'actions de la Banque; | <i>La Partie B – Ordre du jour de l'assemblée, à la p. 9 de la Circulaire</i> |
| 5. examiner une résolution consultative concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération de membres visés de la haute direction; | <i>La Partie B – Ordre du jour de l'assemblée, à la p. 11 de la Circulaire</i> |
| 6. examiner les propositions d'actionnaires dont l'assemblée sera régulièrement saisie; et à | <i>La Partie B – Ordre du jour de l'assemblée, à la p. 8 de la Circulaire, et l'annexe A de la Circulaire</i> |
| 7. traiter toute autre question dont l'assemblée serait régulièrement saisie. | <i>La Partie B – Ordre du jour de l'assemblée, à la p. 11 de la Circulaire</i> |

NOTIFICATION ET ACCÈS

Cette année encore, conformément aux pratiques acceptées par les organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, la Banque utilise un mécanisme de notification et d'accès aux fins de transmission des documents de l'assemblée. Grâce à ce mécanisme, la Banque rend disponibles en ligne des versions électroniques de la Circulaire et de son Rapport annuel 2021 (les « **Documents de l'assemblée** ») plutôt que d'envoyer des copies papier aux actionnaires par la poste. La transmission permet d'accéder plus rapidement aux Documents de l'assemblée et il protège l'environnement en réduisant la consommation d'énergie et de matières premières. La transmission comprend également la façon d'accéder à la Circulaire en ligne et d'en demander une copie papier, ainsi qu'un formulaire de procuration (pour les actionnaires inscrits) et un formulaire d'instructions de vote (pour les propriétaires véritables ou actionnaires non inscrits), pour vous permettre d'exercer votre droit de vote.

Les versions électroniques des Documents de l'assemblée sont disponibles sur le [site Web de la Banque](http://www.sedar.com) et sur SEDAR : www.sedar.com.

VOTRE VOTE EST IMPORTANT

En tant qu'actionnaire, il est important que vous lisiez attentivement la Circulaire avant de voter.

Vous pouvez voter avant l'assemblée, pendant l'assemblée (l'assemblée en personne ou l'assemblée virtuelle), ou encore voter par procuration (nommer quelqu'un pour assister à l'assemblée et voter pour vous). Votre façon de voter est différente selon que vous êtes un actionnaire inscrit ou un propriétaire véritable (actionnaire non inscrit). Votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote explique comment voter avant l'assemblée. Pour assister à l'assemblée et voter à l'assemblée, des étapes additionnelles DOIVENT être suivies. Des instructions de vote détaillées se trouvent à la section *Comment voter?*, à la page 5 de la Circulaire.

Sauf si vous désirez voter pendant l'assemblée (l'assemblée en personne ou l'assemblée virtuelle), veuillez voter dès que possible afin d'assurer la représentation de vos actions ordinaires de la Banque Laurentienne du Canada à l'assemblée. L'agent des transferts de la Banque, Services aux investisseurs Computershare inc. (« **Computershare** »), doit recevoir votre vote avant **17 h (heure de l'Est), le 1^{er} avril 2022**.

DES QUESTIONS CONCERNANT LE VOTE?

Pour toute question concernant la notification et l'accès, le vote ou les procurations, veuillez contacter :

Computershare, en composant le 1 800 564-6253 ou en écrivant à l'adresse service@computershare.com, ou Kingsdale Advisors, le conseiller stratégique de la Banque à l'égard des actionnaires et son agent de sollicitation de procurations, en composant le 1 888 518-1561 sans frais en Amérique du Nord (le +1 416 867-2272 à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord) ou en écrivant à l'adresse contactus@kingsdaleadvisors.com.

OBTENIR UNE COPIE PAPIER DES DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE

Les actionnaires peuvent demander à recevoir par la poste sans frais une copie papier des documents de l'assemblée. Cette demande peut être faite jusqu'à une année après le dépôt de la Circulaire dans SEDAR, en contactant la Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare ») par téléphone (1 800 564-6253) ou par courriel (service@computershare.com) ou le Secrétariat corporatif de la Banque (secretariat.corporatif@blcgf.ca).

Pour demander une copie papier, vous devez utiliser votre numéro de contrôle tel qu'il apparaît dans votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote. Veuillez noter que vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote avec votre copie papier. Assurez-vous de conserver le formulaire déjà reçu pour pouvoir voter.

Pour demander une copie papier des documents de l'assemblée avant la date de l'assemblée, veuillez suivre les instructions ci-après. Les documents seront expédiés dans les trois (3) jours ouvrables qui suivent la réception de votre demande.

Actionnaire inscrit	Propriétaire véritable (actionnaire non inscrit)
<p>Vous êtes un actionnaire inscrit si vos actions sont inscrites à votre nom.</p> <p>Pour vous identifier, vous aurez besoin d'un numéro de contrôle de 15 chiffres (inclus au recto de votre formulaire de procuration).</p> <p>Sans frais en Amérique du Nord : 1 866 962-0498. À l'extérieur de l'Amérique du Nord : 514 982-8716.</p> <p>Inscrivez votre numéro de contrôle tel qu'il apparaît dans votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.</p>	<p>Vous êtes un propriétaire véritable (actionnaire non inscrit) si vos actions sont inscrites au nom d'un intermédiaire comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières, une agence de compensation ou une autre institution. La plupart des actionnaires de la Banque sont des actionnaires non inscrits.</p> <p>Pour vous identifier, vous aurez besoin d'un numéro de contrôle de 16 chiffres (inclus au recto de votre formulaire d'instructions de vote).</p> <p>Sans frais en Amérique du Nord : 1 877 907-7643. À l'extérieur de l'Amérique du Nord : 303 562-9306 (français), 303 562-9305 (anglais).</p> <p>Inscrivez votre numéro de contrôle tel qu'il apparaît dans votre formulaire d'instructions de vote.</p>

Pour demander une copie papier des documents de l'assemblée après la date de l'assemblée, veuillez contacter le Secrétariat corporatif de la Banque (secretariat.corporatif@blcgf.ca) ou le service des relations avec les investisseurs de la Banque (relations.investisseurs@blcgf.ca). Les documents seront expédiés dans les dix jours civils qui suivent la réception de votre demande.

Pour vous assurer de recevoir une copie papier des documents de l'assemblée avant la date limite du vote et avoir le temps de lire les documents et de nous faire parvenir votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote dans les délais prescrits, veuillez nous faire parvenir votre demande dès que possible, le **25 mars 2022** au plus tard. Veuillez noter que vous pourriez recevoir les documents de l'assemblée après la date limite du vote et après la date de l'assemblée en raison de délais postaux.

INSCRIPTION À LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE

Nous invitons également les actionnaires qui reçoivent encore par la poste les autres documents d'information continue de la Banque, y compris les états financiers annuels et intermédiaires, à s'inscrire à la transmission électronique (la « **transmission électronique** »). Il s'agit d'un mode de communication rapide qui réduit la consommation de papier et d'énergie.

Pour recevoir les documents d'information par courriel :

- Les propriétaires véritables (actionnaires non inscrits) peuvent accéder au site www.proxyvote.com, entrer leur numéro de contrôle inclus au recto de leur formulaire d'instructions de vote, puis cliquer sur *Go Paperless*.
- Les actionnaires inscrits qui détiennent des certificats d'actions ou reçoivent des relevés d'un système d'inscription directe peuvent accéder au site www.centreinvestisseurs.com, puis cliquer sur Recevez vos documents par voie électronique.